

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 13

Artikel: Association des Vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN HOMME RANGÉ

Conte gai.

JE n'avais pas rencontré Frédéric Férigou depuis trois ans et, quand je me suis trouvé en sa présence hier, par le plus fortuit des hasards, c'est la main largement tendue et les yeux étincelants d'une joyeuse surprise que je m'avais vers lui.

— Ce vieux Frédéric ! m'écriai-je, quelle heureuse rencontre. D'où tombes-tu ? D'où viens-tu ? Où te caches-tu pour qu'on ne te voie plus jamais au café, au cercle, dans nos réunions amicales ? Voyons, parle, explique-toi ; as-tu accompli une mission au pôle sud ? Je t'ai cru mort, ma parole, et j'étais étonné que tu te sois résigné à cette déplorable extrémité, sans m'en avoir fait part. Voyons, que deviens-tu ?

— Je ne suis pas mort, tu le vois, me répondit Frédéric ; seulement, je me suis marié, il y a trois ans, et, alors, je sors très peu et je suis devenu tout à fait un homme d'intérieur.

— C'est parfait cela, mon vieux Frédéric, et je féliciterai Madame Férigou de la transformation, quand je la verrai.

— Tu feras bien, c'est à elle que je suis redivable de cette métamorphose. Elle a su me prendre, me donner l'amour de mon intérieur, me faire partager ses goûts.

— Les femmes font toujours de nous ce qu'elles veulent : entrons donc dans ce café, mon vieux Frédéric et tu me parleras de cette habile, sage et estimable femme, tout en prenant trois décis...

— En prenant quoi ? Comment appelles-tu cela ?

— Trois décis ou une autre drogue, si tu veux.

— Je ne sais plus ce que tu appelles trois décis, je ne prends plus jamais rien... Si, de temps en temps, une camomille ou un tilleul, quand j'éprouve les lourdeurs dans la région de l'estomac...

Je demeurai un instant stupéfait. Que Frédéric Férigou, ce joyeux garçon, ne se souvint plus, au bout de trois ans de mariage, de la signification des mots « trois décis », il y avait là de quoi me renverser. Je lui offris un cigare ; naturellement il le refusa en disant qu'il ne fumait pas. Je l'invitai à venir nous rendre visite, un soir, avec sa femme ; il protesta aussitôt qu'il ne sortait pas.

— Alors, lui demandai-je, que fais-tu de tes soirées ?

— Je t'ai dit que, ma femme et moi, nous avions les mêmes goûts : eh ! bien, le soir, je fais comme elle, un peu de tapisserie ou de couture. En ce moment, je me brode des mouchoirs et je festonne des devants de chemises ; on a toujours quelque chose à faire, dans un ménage, quand on veut que son linge soit en ordre.

— Ah ! bon ; alors tu mets le linge en ordre.

— C'est-à-dire que je le raccommode : les reprises, les ourlets, les surjets, les boutonnières et le point d'épingle forment ma spécialité. Je fais aussi, parfois, un peu de dentelle : de la Renaissance, de l'Irlande, de la broderie rococo, de la broderie Richelieu. Je te le répète, ma femme et moi, nous sommes peut-être un peu « pot-au-feu », mais nous ne nous quittons pas.

— Et, comme distractions, qu'est-ce que vous aimez ?

— Nous les aimons toutes : le loto, les dominos, les dames, le nain-jaune avec dés haricots pour enjeu, mais il n'est rien qui m'amuse comme la machine à coudre. En ce moment, je prépare d'adorables petits bibelots froncés, plissés, brodés pour une vente de charité. Comme distraction ? Mais nous en avons à l'infini ; nous passons des après-midi entières, dans les grands magasins, à la recherche des occasions et pour nous documenter sur les nouveautés. Et puis, nous lisons beaucoup : nous sommes abonnés à cinq journaux de modes et à deux journaux de cuisine, dont nous éprouvons toutes les recettes. Je fais des entremets délicieux.

— Et de tes dimanches, Frédéric, qu'est-ce que tu en fais ?

— Le dimanche : après-midi, nous allons quelquefois au cinéma ; d'autres fois, nous restons dans notre petit chez nous ; je m'amuse à faire de la

pyrogravure ; ou bien, ma femme fait un peu de musique et, comme moi, je n'aime pas beaucoup la musique, pour me distraire, je lui tourne les pages.

— Ça DÉPEND. — Un chasseur à un paysan :

— Y a-t-il du gibier dans ce pays ?

— Quelquefois... s'agit d'y mettre le prix.

— A l'école. — Le petit Georges sollicite sa maman de l'envoyer à l'école où tous les matins il voit aller sa petite amie.

— Que veux-tu faire à l'école ? demande la maman.

— Faire congé.

— Mots d'enfants. — A l'école des petits, on parle d'un garçonnet qui s'appelle Apollon. Le lendemain, la maîtresse demande :

— Qui est Apollon ?

— Le cheval de Julien au Tambour.

— SIMPLE RESSEMBLANCE. — Non, Comtesse, ne croyez pas cela... Homère n'a jamais existé ; c'est un personnage qui s'appelait comme lui qui a écrit l'*« Iliade »* et l'*« Odyssée »*.

— ENTRE PORTIERES. — Une portière présente ses condoléances à une voisine qui vient de perdre sa fille :

— Allons ! faut se faire une raison... A moi aussi, ma pauvre Angèle m'a été enlevée à 20 ans.

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

Mr.

— Allons ! faut se faire une raison... A moi aussi, ma pauvre Angèle m'a été enlevée à 20 ans.

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Allons ! faut se faire une raison... A moi aussi, ma pauvre Angèle m'a été enlevée à 20 ans.

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

— Par le locataire du second.

— LA MAJORITÉ SPONTANÉE. — Un filleul à son tuteur :

— Ecoutez, Monsieur mon tuteur, j'ai l'honneur de vous prévenir respectueusement qu'ayant atteint, ce matin, ma vingtième année, j'entends désormais faire à ma guise, faire ce que je voudrai. Et personne ne m'en empêchera.

— Allons, mon cher ami, mais tu ne vas pas me faire croire que tu es devenu majeur du jour au lendemain !

— Par quelle maladie ?

contenir les amis et curieux que votre soirée du 12 courant y avait attirés. Cette soirée a tendu, entre le public et vous, cette passerelle sympathique, grâce à quoi ses anciennes opinions et votre idéal puient fraterniser.

Nous l'avons trouvé très beau, très noble et bien « notre », cet idéal des Vaudoises, dont votre présidente nous a montré la fleur en quelques mots admirablement appropriés.

Et comme vous étiez jolies à voir sur le fond grisaille du décor !... Figurez-vous une frise à deux tons, avec par ci, par là, en mosaïque et comme incrustés dans l'ensemble, les rouges anciens des châles ou les reflets chatoyants d'un tablier. Nous vous écouteons chanter et nous pensons : « Ce sont les voix qui conviennent à ces costumes, ce sont les chants qui conviennent à ces voix... »

Acceptez-vous encore des compliments ? Oui, les sachant sincères !... Eh bien ! votre saynète : « Place aux femmes » était délicieuse et si caractéristique avec ses effets de contrastes.

« A la chotte » était votre morceau de résistance et je ne saurais dire assez combien cette charmante vaudoise plut à chacun.

Quant au « Chœur des Fileuses », il fut pour nous le régal « artistique » de la soirée.

Une joyeuse Moufferine, dansée avec grâce, le

joli Chœur du pâtre, chanté avec goût, et votre gentille soirée prenait fin.

* * *

Les séances de chant de la Section d'Orbe ont lieu tous les lundis.

A Gryon.

Les Vaudoises de Gryon donneront, dimanche soir 2 avril, à l'Hôtel Beau-Séjour, une petite soirée littéraire et musicale. — Au programme : « Au vieux foyer », pièce villageoise de Mme Matter-Estoppey. Toutes les Vaudoises, membres de l'Association, y sont cordialement invitées.

ROYAL BIOGRAPH. — Au programme de cette semaine, trois œuvres de réelle valeur artistique : La Vivante Epingle, splendide drame mondain et policier, en 3 actes, d'une imagination fort originale, qui intéressera vivement le public; c'est un mystère qui plane durant toute l'action et dont le voile ne se lève que vers les derniers mètres de cette œuvre passionnante. Le précieux document est une excellente comédie dramatique, en 3 actes. Enfin Sauvons le Gosse !, un succès de fou-rire; c'est d'une folle gaieté de voir un gentil moutard vivre en bonne amitié avec un singe adroit; un brave toutou et un grand cheval, d'une bonté sans pareille, complètent

cette équipe endiablée. Dimanche 2 avril, deux mises à 2 h. 30 et 4 h. 30.

KURSAAL. — Ce soir, samedi, à 20 h. 30, et dimanche, dimanche, en matinée à 14 h. 30, deux dernières de Princesses Dollar, opérette viennoise, en actes, de Léo Fall; lundi soir : Les P'tites Michu, joyeuse opérette française de Messager; ces représentations sont offertes aux dames.

Dimanche soir, à 20 h. 30, dernier gala : Paillasse opéra-comique, en 2 actes, de Léoncavallo, et Chalet, le célèbre opéra-comique d'Adam, avec l'Amour quatuor lyrique engagé à Paris.

La clôture approche ! Vendredi 7 et dimanche avril, deux derniers galas : Carmen, de Bizet.

Vermouth NOBLESSE DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G.162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Les qualités antiseptiques du LYSOFORM sont concentrées dans le Savon de toilette au Lysoform. De fabrication très soignée il est recommandé pour la toilette des adultes et des enfants. Prix : fr. 1.25 dans toutes les ph. et drog. Exigez pour tous nos produits la marque déposée : Demandez les flacons d'origine : 100 gr. à 1 fr.; 250 gr. à 2 fr. Société suisse d'antisepsie LYSOFORM, Lausanne.



Treillis pour poulaillers et clôture

200 rouleaux, 1 m. haut., 45 m. de long, mailles 35 mm., Fr. 36.— le rouleau, rendus franco dans toutes gares C. F. E. Rabais par quantités.

H. Dorsaz, av. Jomini 2, Lausanne, (Tél. 98.21).

Paul BLANC

Mécanicien-Dentiste
18, rue Haldimand. — Tél. 21.91

Répar. d'appareils dans les 24 h.
Travaux soignés. — Prix modérés



Cartes de visite
à l'Imprimerie du
„Conteur Vaudois“

ROYAL BIOGRAPH
Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30
Du vendredi 31 mars au jeudi 6 avril 1922.
Dimanche 2 avril : 2 matinées à 2 h. 1/2 et 4 h. 1/2

Un programme de tout premier ordre

LA VIVANTE EPINGLE
Splendide drame mondain et policier en 4 actes d'après le roman de M. J. Joseph-Renaud, avec le concours de

M. Jean Toulout M. Maurice Youtier M. Jean Hervé
Mlle Lucienne Legrand Mme Jalabert

WALLACE RIED dans

Un précieux document
Comédie dramatique moderne en 3 actes

Sauvons le gosse !
Gros succès de fou-rire avec le désopilant singe-acrobate

Ch. SCHMIDHAUSER & Cie Banque Commerciale de Lausanne

Fondée en 1893. Capital et réserve : 1.395.000

traite toutes opérations de banque, notamment :
Crédits garantis (par titres, hypothèques ou signatures);
Comptes de chèques, sans commission;
Escompte de papier commercial et encasement d'effets sur la Suisse et l'étranger;
Encasement de tous coupons. Achat et vente de fonds publics et de tous titres aux bourses suisses et étrangères. Administration de fortunes. Gérance de titres. Souscription à toutes émission, franco commission.
Réception de dépôts d'argent, : taux 3 1/4 % en compte à vue; 5 à 5 1/2 % en dépôts à 1, 2 et 3 ans de terme.
Pour dépôts jusqu'à un an de terme : taux à convenir.

SI VOUS TOUSEZ
prenez les véritables
BONBONS
AUX
BOURGEONS DE SAPIN
HENRI ROSSIER
Lausanne
Méfiez-vous des imitations
EXIGEZ LE NOM
30 ANS
DE SUCCÈS

Hoirie E. BLUM

Place St-Laurent, en face de l'Eglise
LAUSANNE



Le plus grand choix au
prix le plus bas.
10 % d'escapte sur presen- 10 %
tation de cette annonce.

VINS DE VILLENEUVE

Médaille d'or, Genève 1896.
MONNET & Cie, Lausanne

Cailler
Chocolat au lait